

ECHOS de la commune 2021



ECKARTSWILLER

Editorial	4
Protection COVID	5
Fibre optique	5
La météo en 2021	5
Episode neigeux en janvier 2021	5
Période de gel en avril	6
Recensement de la population en 2022	7
Les travaux de l'année 2021	9
Travaux de voiries : Placette « FUHRMANN »	9
Rue de Monswiller	9
Chemisage conduite assainissement	10
Impasse Wildthal	10
Impasse « Minot »	11
Travaux à OBERHOF	11
Préparation des placettes « Philippi » et « Kapps »	12
Coût des travaux	
L'Opération nettoyage de printemps, ramassage déchets sauvages le 27 mars 2021	
Association savernoise SoS Pla'nette 67700	
Décors de Pâques	15
Décors de Noël	
Déchets Verts Ottersthal	15
Les incivilités du déconfinement	16
Aire de Jeux	16
Elections 2021	17
Le résultat des élections	17
Calendrier des élections 2022	17
Rentrée scolaire	18
Don de 4 ordinateurs portables à l'école	18
Un nouveau Tableau Interactif (TBI)	18
Opération citoyenne cimetière	18
Exposition de Monsieur Erwin HEYN	19
Concert de Noël le 11 décembre 2021 à l'église Saint Barthélémy	19
Pompiers	19
Don de Sang	20
Mur du cimetière	20
Toit de la salle polyvalente	20
Stationnement	21
Personnel Communal	21
Défibrillateur	21
Fête des seniors 2021	
Concert Zyriab	22
Fête du 14 juillet	22
Cérémonie du 11 novembre	22

Anniversaire de Madame Hilda Zimmermann 80 ans	23
Anniversaire de Madame Annette BRENCKLE née WALTER 85 ANS	23
Anniversaire de Madame Jeannine PAX née FELLERATH 85 ANS	23
Anniversaire de Monsieur Erwin HEYN Artiste et Octogénaire	24
Anniversaire de Madame Christiane HEYN née HORR 80 ans	24
Anniversaire de Monsieur Hans LEY 80 ans	24
Les doyens de la commune	25
ETAT CIVIL	25
Naissances	25
Mariage	25
PACS	25
Décès	25
GRAND EST	26
Densité de la population	26
La Collectivité européenne d'Alsace (CeA).	27
Quelques nouvelles de notre paroisse et projet en cours	
Un projet en cours	28
Société de Pêche et de Loisirs du Val de Champagne.	30
Club Vosgien de St Jean	30
Bibliothèque	30
La Johannaise	30
En'vie de Bien Être	30
Club de gymnastique « la batteuse »	30
Chemin forestier de la Rothlach	31
Conflits de voisinage	31
Résolution d'un conflit de voisinage à l'amiable lorsque votre voisin est en tort	31
Résolution à l'amiable si vous êtes à l'origine d'une nuisance	31
Les recours si la démarche à l'amiable n'aboutit pas	31
Compte administratif 2020	32
L'APEEJE : L'association des parents d'élèves du RPI St-Michel	33
Histoire de notre village Pourquoi Moulin de Champagne ?	34
Communauté de Communes du Pays de Saverne	35
Améliorer son logement	35
Les énergies renouvelables citoyennes : une réalité dans le Pays de Saverne	36
Le transport « Com'Ette » est toujours opérationnel	38

Editorial



Mesdames, Messieurs, chers Concitoyens,

L'année passée, nous pensions que 2021 serait une année plus « normale » ; hélas les espoirs de la fin de l'été nous ont fait déchanter. Les gestes barrières restent d'actualité, sans doute pour un moment encore et sont nécessaires pour continuer à se protéger et à protéger les autres.

Cependant la situation sanitaire semblait s'améliorer au rythme de l'avancée de la vaccination dans notre pays. La 3ème dose de vaccination nécessaire pour une protection « maximale » a été lancée mi-novembre et permettrait de mettre un rempart à ce virus qui ne finit pas de muter. Il ne nous reste qu'à espérer que la

situation reste assez stable pour que nous puissions passer les fêtes de la Nativité et du Nouvel An avec sérénité.

En 2020, nous étions nombreux à applaudir les soignants tous les soirs ; aussi dans cet éditorial, je souhaite remercier une nouvelle fois en 2021, tous les professionnels de santé (médecins, infirmier(e)s, pharmaciens, sages-femmes, ...) et tous les bénévoles présents chaque jour dans les centres de vaccination depuis fin janvier pour accueillir, renseigner, orienter, vacciner, surveiller.

Mes remerciements vont aussi au personnel communal qui a été présent et qui a continué à œuvrer durant le confinement. Valérie DE ALMEIDA est restée joignable au secrétariat en « présentiel » ou en « distanciel ». Marc SIMON a assuré, entre autres, le déneigement, l'entretien des espaces verts, la maintenance du matériel, Liliane CREUTZ intervenant à midi et le soir pour désinfecter les locaux de l'école, Gaby BECKER assurant l'accompagnement des enfants dans le bus du RPI, Annie et Yolande décorant le village, avec l'aide de Marc, pour le renouvellement des plantes dans les espaces verts.

J'adresse également mes remerciements à notre restaurateur d'Oberhof qui remettait son four à tarte flambée en route pour cuire des tartes à emporter.

Par ailleurs, merci également aux habitants proposant aux voisins et connaissances une entraide pour faire les courses ou simplement en gardant le contact. Merci pour cette solidarité et souhaitons que cet esprit perdure.

J'en appelle aussi à la responsabilité de chacun pour respecter les gestes barrières à nouveau en vigueur et j'invite à la vaccination ceux qui ne l'aurait pas encore faite.

Une nouvelle fois nous sommes amenés, non pas à annuler, mais à reporter notre fête annuelle des seniors en raison des conditions sanitaires se dégradant à grande vitesse. Vous étiez 70 % à répondre par la négative à notre sondage sur la question du maintien de ce moment récréatif. Ce report est prévu pour le printemps. Les conseillers municipaux rendront visite aux aînés pour leur remettre un « panier de Noël ».

Les travaux de rénovation de voirie, de création de places de parking, de mise en enrobé des dernières courettes, budgétés en 2020, ont été réalisés avec quelques semaines de retard en raison de la situation sanitaire. J'espère que ces aménagements ont répondu à vos attentes.

Pour l'année 2022, nous nous préparons à deux grands chantiers très onéreux :

- le mur du cimetière qui, depuis quelques mois, présente d'inquiétants signes de faiblesse,
- le toit de la salle polyvalente qui montre aussi une fragilité suite à un constat d'infiltration.

La rentrée au niveau du RPI s'est bien déroulée, une nouvelle entreprise de transport (ANTONI) a pris le relais de l'entreprise BENZ et a trouvé ses repères. Mademoiselle PELSY a accueilli une classe de 25 élèves et apprécie le nouveau tableau interactif mis en place.

L'exposition d'Erwin HEYN « Je suis juste venu en voisin » a remporté un grand succès ; merci à l'ensemble des personnes ayant permis la mise en place de cette manifestation.

Je vous souhaite à toutes et à tous des fêtes de fin d'année douces et sereines ; que la Lumière de Noël illumine le chemin de la paix et de la solidarité.

Prenez soin de vous.

Votre Maire, Jean-Jacques JUNDT

Protection COVID

La communauté de Communes et le Département avaient passé une commande de masques en tissus début 2021. Ils avaient été livrés aux mairies et une distribution avait été organisée dans la foulée.

A ce jour, il reste encore un stock de ces masques disponibles.

N'hésitez pas à en faire une demande en mairie ou passez aux heures d'ouverture de la permanence.

Fibre optique

La fibre optique a été déployée dans presque toutes les communes d'Alsace par « ROSACE Fibre » (Réseau d'initiative publique -RIP). Les travaux de pose de fibre ont été sous-traités à différentes entreprises pour l'installation d'une armoire de « brassage » et la pose de prises collectives réparties dans l'ensemble de la commune. Les habitants ont eu à contacter leur Fournisseur d'Accès Internet (FAI) pour faire parvenir la fibre dans leur logement. Ces travaux n'ont pas toujours été réalisés dans les « règles de l'art » (câbles pas assez tendus, fixations aléatoires ...) et de ce fait certains usagers ont perdu leur connexion suite à l'arrachement de câbles par un camion, ou de vandalisme, par l'arrachement délibéré des câbles d'un boitier fixé à hauteur d'homme

En cas de coupure de fibre il y a lieu de vous adresser à votre fournisseur (FAI) pour le rétablissement de la ligne, mais cela peut mettre quelques jours...

La météo en 2021

Episode neigeux en janvier 2021



Contrairement aux années précédentes, durant l'hiver 2020/2021 nous avons à nouveau eu des chutes de neige abondantes, notamment les 14 et 15 janvier 2021.

Grâce à la mutualisation des moyens avec Saint-Jean-Saverne, les routes ont pu être dégagées de bonne heure le matin et dans de bonnes conditions de travail par notre employé municipal.

Les voies larges ont été dégagées et salées avec le grand tracteur équipé d'une cabine de Saint-Jean- Saverne ; les endroits non accessibles avec le grand tracteur

ont été dégagés et salés avec le petit tracteur d'Eckartswiller.





Petit rappel sur le déneigement :

- 1. Le déneigement de la route départementale qui traverse le village est de la compétence du département.
- 2. L'article L.2212-2 du code général des collectivités territoriales prévoit que la municipalité est chargée d'assurer la sûreté du passage dans les rues, quais, places et les voies publiques.

Cela ne signifie pas que la municipalité a l'obligation de dégager dans l'heure les voiries à chaque intempérie.

En effet, l'enneigement ne constitue pas un « fléau calamiteux ». Les risques de dérapage dus au verglas sont la plupart du temps considérés comme des risques habituels contre lesquels il appartient aux usagers de se prémunir en prenant toutes les précautions utiles. La présence du verglas sur un itinéraire ne constitue pas, en soi-même, un défaut d'entretien normal de l'ouvrage de nature à engager la responsabilité de la commune. Celle-ci n'est pas tenue immédiatement de traiter la chaussée par salage ou sablage systématique, ni même de signaler le danger.

Pour rappel, la loi « montagne » oblige d'équiper les véhicules de pneus neige du 1/11/2021 au 31/03/2022.

Période de gel en avril

Autre particularité de cette année 2021 : la période de gel, arrivée le 7 avril, a causé des dégâts significatifs sur les arbres fruitiers en plein fleurissement.



Le 22 avril un fleurissement total du cerisier japonais sur la place de la mairie. Les abeilles ont pu commencer leur travail avec les traditionnels essaimages. Cependant la météo très humide a empêché nos insectes hyménoptères à collecter les nectars. La récolte de miel de 2021 a été d'un très faible niveau.





Recensement de la population en 2022

En principe, le recensement de la population est réalisé tous les 5 ans. Le dernier recensement a été réalisé en 2016 et le suivant était planifié pour 2021. En raison de la crise sanitaire, le recensement de 2021 a été reporté sur 2022.



Il débutera le jeudi 20 janvier et se terminera le samedi 19 février 2022.





Pour 2022, des mesures spéciales COVID sont mises en place, l'objectif est de limiter les contacts :

- Pour les habitations avec un seul logement (maison individuelle), une enveloppe avec une notice d'information et un complément de notice d'information avec Login et mot de passe vous sera déposée dans la boite aux lettres à partir de 21 janvier 2021.
- Pour les habitations avec plusieurs logements, l'agent recenseur se présentera chez vous et vous remettra les documents. Il sera muni d'une carte officielle. Nous vous demandons de lui réserver le meilleur accueil tout en respectant les gestes barrières.

Sur le complément de notice d'information vous trouverez les codes personnels pour vous faire recenser en ligne sur https://www.le-recensement-et-moi.fr (le lien, le login et le mot de passe).

Il vous est donc demandé, en raison de la situation sanitaire, de privilégier le recensement en ligne sur le site internet de l'INSEE (L'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques).

Pour faciliter le bon déroulement du recensement, il vous est demandé de répondre dans les 2 à 3 jours après réception des documents.

Si vous ne pouvez pas répondre par internet, vous pourrez toutefois utiliser des questionnaires papier que votre agent recenseur viendra récupérer à un moment convenu avec vous.

En cas de difficultés, l'agent recenseur peut vous aider si vous le souhaitez, soit pour remplir les formulaires papiers, soit pour compléter votre dossier en ligne. Si nécessaire, vous pouvez aussi vous adresser à la mairie. Vous pouvez également compléter votre dossier en ligne à la mairie après une prise de rendez-vous ; dans ce cas penser à venir avec votre notice explicative et les éléments à collecter (date de naissance, superficie logement,)

Le recensement de la population est gratuit, ne répondez pas à des sites qui vous réclameraient de l'argent.

À QUOI SERT LE RECENSEMENT?

Le recensement permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France. Il détermine la population officielle de chaque commune. De ces chiffres découlent la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. La connaissance précise de la répartition de la population sur le territoire permet d'ajuster l'action publique aux besoins des populations : décider des équipements collectifs nécessaires (écoles, maisons de retraite, etc....), préparer les programmes de rénovation des quartiers, déterminer les moyens de transport à développer...

Tous les habitants du village doivent se faire recenser, votre participation est indispensable et elle est rendue obligatoire par la loi (le refus peut être sanctionné par une amende de 38 € ; mais c'est avant tout un devoir civique, utile à tous).

LES RÉPONSES SONT STRICTEMENT CONFIDENTIELLES.

L'agent recenseur est tenu au secret professionnel et les dossiers complétés en ligne ne transitent pas par la mairie.

Vos réponses resteront confidentielles. Elles seront remises à l'Insee pour établir des statistiques rigoureusement anonymes, conformément aux lois qui protègent votre vie privée.

Dématérialisation des services SVE (Saisine par Voie Electronique) et **ADS** (Autorisation de Droit du Sol)

Depuis 2016, de nombreuses démarches administratives sont proposées en ligne permettant aux usagers d'accéder au service public de manière rapide et simplifiée, avec les mêmes garanties de réception et de prise en compte de leur dossier. **C'est le principe de saisine par voie électronique** (SVE).

Au 1er janvier 2022, la SVE s'appliquera aux **demandes d'autorisations d'urbanisme** (Permis de construire, d'aménager et de démolir, déclaration préalable et certificat d'urbanisme) avec la capacité pour toutes les communes de recevoir les demandes sous forme dématérialisée.

Dans le Bas-Rhin, ce sont 462 communes, dont ECKARTSWILLER, qui sont accompagnées par l'ATIP (l'Agence Territoriale d'Ingénierie Publique) pour mettre en place la dématérialisation des demandes d'autorisations d'urbanisme et proposer un téléservice performant au profit des particuliers comme des professionnels.

Grâce à la dématérialisation, vous pourrez saisir et déposer toutes les pièces d'un dossier directement en ligne, à tout moment et où que vous soyez, dans le cadre d'une démarche simplifiée. Plus besoin d'imprimer vos demandes en de multiples exemplaires, d'envoyer des plis en recommandé avec accusé de réception ou de vous déplacer aux horaires d'ouverture de votre mairie : en déposant en ligne, vous réaliserez des économies de papier, de frais d'envoi et de temps. Vous pourrez également suivre en ligne l'avancement du traitement de votre demande, accéder aux courriers de la mairie, etc. Une fois déposée, votre demande sera instruite de façon dématérialisée pour assurer plus de fluidité et de réactivité dans son traitement.

Les services de votre commune restent vos interlocuteurs de proximité pour vous guider avant le dépôt de votre dossier, mais aussi pendant et après l'instruction de votre demande.

Des informations complémentaires, en particulier l'accès au portail du téléservice, seront disponibles d'ici la fin d'année et en janvier 2022 en mairie et sur le site internet de la commune.

Pour aller plus loin : https://www.cohesion-territoires.gouv.fr/dematerialisation-des-autorisations-durbanisme

Les travaux de l'année 2021

La SANEF a renouvelé les clôtures qui bordent l'autoroute A4. Une entreprise lilloise a remporté le marché pour la pose des kilomètres de grillage.

Les travaux se sont déroulés sur des sols gorgés d'eau et, de ce fait, les lourdes machines utilisées par la SANEF ont « labouré » les terrains.

Une remise en état a dû être faite au début du printemps tant par le propriétaire que par l'entreprise.



Les travaux de rénovation de voirie, de création de places de parking, de mise en enrobé des dernières courettes, budgétés en 2020, ont été réalisés

avec quelques semaines de retard en raison de la situation sanitaire. Ces travaux ont été subventionnés par le Conseil Départemental (devenu CeA) à hauteur de 32% ainsi que pour certaines parties par la « Région Grand EST » à hauteur de 50%.





Après le déconfinement, divers chantiers ont été menés au printemps.

Sur le chantier de démolition de la maison « FUHRMANN » par l'entreprise Fritsch, il y avait lieu de laisser une partie du mur accolé à la



maison voisine et de refaire les joints entre les pierres. La fosse septique a été vidée et comblée ; par ailleurs, le chantier a révélé que le branchement au réseau d'assainissement était partiellement bouché. Un linteau avec une inscription gravée a été préservé par la commune. Ces travaux ont permis de créer 5

places de stationnement dont une

place pour les personnes en situation de handicap.





Rue de Monswiller

Le revêtement de la partie haute de la rue de Monswiller, passablement abîmé, a été refait.







Chemisage conduite assainissement

Le SDEA a fait appel à une entreprise spécialisée pour réaliser un chemisage de la conduite d'assainissement allant de la rue de Monswiller vers les collecteurs du Heyenberg.

En effet, la végétation avait envahi une partie de cette conduite diminuant le débit et qui aurait pu la boucher à terme ; cette opération de nettoyage a été réalisée par un robot adapté à cette action.



Impasse Wildthal



Le chantier le plus conséquent était celui de l'impasse du Wildthal et, de ce fait, une coupure de la RD115 traversant le village était nécessaire.

En effet, il y avait lieu de remplacer la canalisation des eaux pluviales, assez vétuste et de réaliser la pose d'une conduite d'eaux usées, inexistante. Ces conduites, branchées sur les regards situés en plein milieu de la chaussée, ont nécessité une coupure de la route.

Il avait été demandé à l'entreprise de planifier cette opération lors des congés scolaires pour ne pas gêner les transports scolaires tant du RPI que de la ligne amenant les enfants aux collèges et lycées de Saverne.

A cause de l'exiguïté des lieux et des dimensions des engins amenés à intervenir, une partie de l'habillage de la fontaine a été endommagée.

Cette réparation sera prise en charge par l'assurance de l'entreprise. La remise en état sera réalisée en début d'année 2022.







Malgré le fait que des panneaux indiquaient clairement que la route était barrée, un semi- remorque s'est engagé dans la descente du Wildberg. Il a eu toutes les peines du monde à remonter en marche arrière jusqu'à l'intersection de la rue de Monswiller pour rejoindre son itinéraire.

Impasse « Minot »

Une des dernières petites impasses à rénover était l'impasse « Minot ». La pente assez forte de cette ruelle imposait un abaissement des bordures de trottoir.





.

Travaux à OBERHOF

Les caniveaux en pavés qui bordent la RD 133 et longent les maisons d'Oberhof étant dégradés, leur remplacement par des caniveaux béton a été réalisé.

Lors de cette opération, une partie du réseau de l'écoulement des eaux pluviales a été remis en état.

Ces travaux ont également permis de réaliser un cheminement sécurisé pour les piétons.

Un imprévu sur ce chantier a obligé l'entreprise à réaliser la pose des enrobés en 2 temps.

En effet, malgré le fait que les panneaux d'interdiction de stationnement étaient posés, un véhicule a stationné sur l'emprise du chantier durant quelques jours.



Préparation des placettes « Philippi » et « Kapps »

Les placettes « Philippi » et « Kapps » laissées en gravier lors des chantiers 2019 ont été mises en enrobés. Les traçages des places de parking ont été réalisés plus tard. En effet, avec cet été très humide, il y avait lieu d'attendre que la période de pluie s'arrête afin que les sociétés spécialisées dans ce domaine rattrapent leur retard de chantiers.







Coût des travaux

L'ensemble de ces travaux, études comprises, ont coûté : 118 912 € TTC.

Ces opérations seront subventionnées par :

- le département du Bas-Rhin, devenu CeA depuis le premier janvier 2021, pour environ 35 000 €,
- la région « Grand Est » pour environ 15 000 €,
- l'Etat par la DOTATION D'ÉQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX (DETR) pour environ 15 000 €.

Les subventions ne sont versées à la commune que lorsque tous les travaux sont réalisés et payés, ce qui est le cas à ce jour.

Les subventions nous seront donc versées en 2022 et il restera à charge de la commune environ 53 000 €.

L'Opération nettoyage de printemps, ramassage déchets sauvages le 27 mars 2021

Samedi 27 mars, les membres du conseil municipal, aidés par une dizaine d'habitants motivés, ont parcouru les chemins et le ban communal pour y ramasser les habituels déchets.

Cinq équipes ont été constituées :

- 1. Route Départementale N° 122 + route forestière vers le Mont Saint Michel,
- 2. Route depuis la « Chapelle Sacré Cœur » vers l'autoroute et toute la zone côté Monswiller de l'autoroute.
- 3. Hayenberg + D619 vers Monswiller,
- 4. Wildthal + route vers la rue des jardins, la salle polyvalente et la route des chapelles vers le village,
- 5. Route depuis la « Chapelle Sacré Sœur » vers Ottersthal + la route forestière rue de Bonne Fontaine.

L'ensemble de la collecte est en léger recul mais globalement les mêmes constats se répètent d'année en année et les incivilités demeurent. Constatant toutefois le manque d'implication de la majorité des habitants du village dans cette action, les élus remercient très chaleureusement les bénévoles qui ont participé à cette opération citoyenne au bénéfice de l'environnement.

Vous êtes-vous posés la question de savoir à quoi vont ressembler nos routes et chemins communaux quand plus rien ne sera ramassé?



Une association savernoise s'est créée en 2020, elle s'est fixée comme objectif de ramasser des déchets. C'est ainsi que 24 bénévoles se sont retroussés les manches durant un week-end pour nettoyer les abords de la RD 1004 dans le col de Saverne. 165 kg d'ordures ont été ramassés en pleine nature. Pour les personnes intéressées à participer à ces gestes citoyens, vous pouvez trouver des informations sur le site :

https://www.ungestepourlamer.org/association/sos-planette-67700/

Déchets: Stop aux dépôts sauvages!

A l'heure où chacun a conscience qu'il est important de respecter l'environnement, certains continuent de pratiquer des dépôts sauvages. En ville comme en pleine nature, ceux-ci représentent un risque sanitaire et écologique et ont un coût important pour la collectivité qui doit ensuite les collecter.

Renforcement de la lutte contre les dépôts sauvages :

Des dépôts sévèrement réprimandés

Tout dépôt de déchets effectué par des particuliers en dehors des dispositifs prévus à cet effet est puni par la loi par des contraventions allant jusqu'à 1500 €. Si le dépôt sauvage est effectué à l'aide d'un véhicule, ce dernier peut également être confisqué par les autorités.

Les dépôts sauvages de déchets professionnels sont punis de peines encore plus lourdes (jusqu'à 75 000 € et 2 ans d'emprisonnement).

A savoir : le non-respect des conditions de la collecte des déchets (jour, horaires, tri), est également puni d'une amende de 150 € maximum. Et si vous laissez un conteneur ou un bac à ordures ménagères en permanence dans la rue, vous risquez une amende de 750 €.



LES BONS USAGES

Le conteneur de verres, textiles ou biodéchets déborde...

Si le conteneur est plein, différez votre dépôt ou rendez-vous au conteneur le plus proche. Un dépôt au pied du conteneur est également considéré comme un dépôt sauvage.



Vous avez des déchets occasionnels (travaux, déménagement, etc.)

Dans ce cas, la déchèterie est adaptée pour recevoir les déchets selon les conditions réglementaires expliquées sur le site www.smictomdesaverne.fr



· Votre bac orange déborde···

Le Smictom vous donne des conseils pour réduire votre production de déchets sur www.smictomdesaverne.fr. Si cela ne suffit pas, contactez le Smictom pour revoir votre dotation en bac.



· Vous avez des déchets à caractère professionnel



Le risque encouru en cas de dépôt sauvage est dissuasif... Selon votre situation, rendez-vous dans une des déchèteries du Smictom ou contactez une entreprise spécialisée pour la prise en charge de vos déchets professionnels.



Pour toute question, n'hésitez pas à contacter le Smictom de la Région de Saverne au 03 88 02 21 80.

Avec le soutien de :







Connectez-vous à l'adresse ci-dessous du site internet du SMICTOM pour des informations complémentaires.

https://www.smictomdesaverne.fr/espace-collectivites/

Décors de Pâques

Une petite équipe d'artistes bénévoles a confectionné à partir de la découpe de panneaux en bois. une variété d'obiets décoratifs et les a peints, afin d'égayer la triste période de Pâques de l'an 2020. Ils avaient été forts appréciés par promeneurs du printemps dernier. Rajoutant de nouveaux modèles, ils ont décoré en ce printemps 2021 la « place de la Liberté ».

La liberté mal nommée ... de prendre la poudre d'escampette. Une dizaine de ces objets ont été emportés par un indélicat qui ne



comprend pas que des personnes ont plaisir à apprécier cette petite scène pascale.

Quelques jours auparavant, une des échelles blanches pesant quelques 30 Kg a été déplacée «nocturnement» et a été retrouvée dans un pré de Saint-Jean-Saverne éloigné 2 km de là ! Quelles peuvent être les raisons de tels comportements ? Est-ce le confinement, l'absurdité, la bêtise ? Malgré ce vol, les conseillères municipales à l'origine de la mise en place de ces décors, bien que dépitées, ne renonceront pas à adapter les décors aux différentes périodes de l'année.

Décors de Noël

Après avoir œuvré durant l'été pour un fleurissement quelque peu malmené par une météo très humide, Yolande et Annie, avec l'aide de Marc notre ouvrier communal, ont mis en place les décors de Noël. Ces décors avaient été créés il y a 2 ans par l'équipe de bricolage, la pandémie 2020 et 2021 avait freiné voire arrêté la production. L'envie de reprendre la tâche est évoquée, cela pourra se faire en début d'année 2022.

Déchets Verts Ottersthal

Le terrain de dépôts de déchets verts (gazon, feuilles mortes, haies, branches...) situé rue de Monswiller à Ottersthal répond aux besoins des habitants et est très apprécié.

Le grand tas de terreau produit suite au broyage a presque complètement été enlevé.

La commune de Saint-Jean-Saverne a adhéré à cette solution courant 2021.

Un nouveau badge carré a été créé et est disponible en mairie au prix de 2€. Il est demandé aux utilisateurs de le coller sur leur pare-brise, afin de pouvoir identifier les habitants des 3 communes lors des contrôles.

Par ailleurs, il est demandé aux usagers <u>de faire l'effort</u> <u>d'entasser un maximum en hauteur</u> et de ne pas étaler leur apport sur le terrain.



Les incivilités du déconfinement

Suite au rajout l'année dernière de nouveaux agrès sur l'aire de jeu, la commune a enlevé la maisonnette âgée d'une vingtaine d'années dans la mesure où l'organisme de contrôle avait signalé une dégradation sur quelques éléments.

Cet équipement, fort apprécié des enfants, a été particulièrement bien rénové et repeint cet hiver par Marc, l'ouvrier communal.

La maisonnette a été remise en place peu avant le confinement.



Les incivilités et les beaux jours sont revenus en même temps, sans parler des masques et des bouteilles qui souillent l'espace ; quelques « fort en bras ! » ont également jeté leur dévolu sur un banc scellé dans les pavés en l'arrachant et s'en sont également pris à cette maisonnette, dégradant les fixations.

Quel plaisir peut-on éprouver dans ce genre d'action ?

Faut-il mettre des caméras de surveillance sur tous ces espaces de rassemblement afin de trouver les individus indélicats pour leur confier des travaux d'intérêt général leur permettant de se défouler utilement ?

Aire de Jeux

Suite au contrôle annuel de sécurité des différents agrès, la société de maintenance a attiré notre attention sur la dégradation avancée du mur d'escalade.

Le jeu installé il y a plus de 20 ans a dû être interdit et a été démonté dans la foulée par l'ouvrier communal.

Elections 2021

Le double scrutin « des Départementales » et « des Régionales » ayant été décalé de mars à juin en raison de la situation sanitaire, il y a eu lieu d'innover.

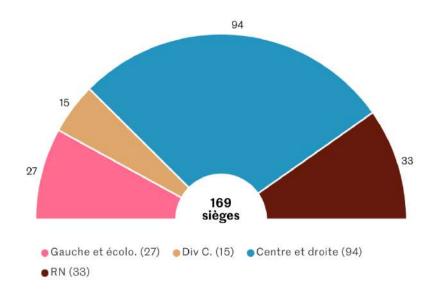
En effet, la salle du Conseil de la mairie étant trop petite pour réaliser ces élections dans les conditions de sécurité optimales et imposées, il été nécessaire de les délocaliser vers la salle polyvalente, une première dans notre commune.

Nos remerciements aux élus et habitants qui se sont portés volontaires pour étoffer les équipes d'assesseurs nécessaires à ce double bureau de vote.



Le résultat des élections

Conseil Régional



<u>Conseil</u> <u>départemental</u> (CEA)

Binômes de candidats	% voix commune	% voix canton	Statut
M. BUFFA Jean-Claude et Mme ESCHLIMANN Michèle Union à droite	52,00%	58,89%	Elu
M. CARBIENER Thierry et Mme FRITSCH Valentine Divers droite	48,00%	41,11%	

Participation au scrutin	Saverne
Taux de participation	32,81%
Taux d'abstention	67,19%
Votes blancs (en pourcentage des votes exprimés)	6,98%
Votes nuls (en pourcentage des votes exprimés)	2,79%
Nombre de votants	12 485

Calendrier des élections 2022

Dates des prochaines élections :

<u>Présidentielle</u> 1er tour : 10 avril 2022 <u>Législatives</u> 1er tour : 12 juin 2022

2e tour: 24 avril 2022 2e tour: 19 juin 2022

Rentrée scolaire



La rentrée scolaire du RPI Saint Michel s'est déroulée selon les règles sanitaires imposées : masques pour les enfants et les enseignants et respect des distances de sécurité.

La région ayant lancé un nouvel appel d'offre pour les transports scolaires, la société



ANTONI a remplacé la société de voyage « BENTZ ». Les enfants ont découvert un nouveau bus et un nouveau chauffeur !

Concernant le coût de ce transport pris en charge à ce jour par la Région « Grand Est », il est question qu'à la prochaine rentrée le transport « méridien » (de midi) soit à la charge de la commune ... ou des parents. Des informations plus précises sont attendues.

Don de 4 ordinateurs portables à l'école

La société ARPA, par l'entreprise de Geoffroy Schutz, a offert 4 ordinateurs portables (d'occasion) à l'école. Ces derniers remplacent des ordinateurs offerts il y a une dizaine d'années et devenus obsolètes.

Un nouveau Tableau Interactif (TBI)

3 nouveaux TBI ont été installés dans le RPI (1 par commune). Ce nouvel équipement, arrivé à point nommé, remplace le TBI installé en 2009 et dont le constructeur n'assurait plus la maintenance ; de surcroît, le projecteur associé à cet ancien TBI est tombé en panne l'avant veille de l'installation du nouveau tableau.

Opération citoyenne cimetière

Bénévoles et membres du conseil municipal ont répondu à la matinée citoyenne et se sont donnés rendez-vous place de la mairie pour une séance de travail au cimetière.

En effet, depuis l'interdiction faite aux collectivités d'utiliser des produits phytosanitaires, l'ouvrier communal a traité les herbes folles avec un produit naturel, action complétée avec le désherbeur thermique. Malgré ce travail et en raison d'une météo 2021 humide et favorable à la germination et la croissance des plantes, un coup de pouce supplémentaire était nécessaire pour





éclaircir les allées.

C'est ainsi qu'une bonne douzaine de bénévoles (tous ne sont pas sur la photo) ont généré plus de 30 heures de bénévolat en binant et arrachant ces herbes disgracieuses dans les allées et le long des murs d'enceinte, afin d'avoir un cimetière accueillant à l'approche des fêtes de la Toussaint.

La fin de la matinée s'est achevée par une sympathique collation.

Exposition de Monsieur Erwin HEYN



Les communes de Saint-Jean-Saverne et d'Eckartswiller ont souhaité mettre notre artiste local Erwin HEYN à l'honneur. Les locaux lumineux et clairs de la nouvelle mairie de St-Jean se sont avérés être l'endroit idéal pour un tel évènement, d'autant qu'ils présentent une surface de mur relativement importante. Préparée durant l'été, l'exposition : « Je suis juste venu en voisin » a eu lieu du 24 septembre au 17 octobre. Plus de 500 personnes se sont intéressées aux différentes



œuvres d'Erwin allant de la peinture à la gravure en passant par l'eau forte et l'aquateinte. Erwin s'est lancé en 1970 dans cet art et n'a pour l'instant pas encore pris sa retraite malgré ses 80 ans passés...

Concert de Noël le 11 décembre 2021 à l'église Saint Barthélémy



Il n'est pas si fréquent que le village accueille un concert en son église. Aussi, lorsque l'Ensemble Vocal de Saverne s'est proposé de venir chanter à Eckartswiller, la présidente du conseil de fabrique, Josette Pfeiffer, a bien volontiers accepté l'aimable proposition. L'Ensemble vocal de Saverne sous la direction de Pascale Lorentz et Estelle Jung au clavier, ont animé ce très beau récital.

La soliste Marie-Agnès Hanss a pu exprimer tout son talent dans « Et Misericordia » et « Esurientes » de J. Rutter.

En deuxième partie, Pascale Lorentz a invité quatre chanteuses du chœur des filles de la Licorne à rejoindre l'Ensemble vocal pour des chants de Noël mieux connus du public.

Pompiers

L'amicale des sapeurs-pompiers vous remercie pour votre accueil habituel lors de la vente annuelle des calendriers.

En cette année 2021, la commune remercie d'autant plus les pompiers venus de plusieurs casernes pour maîtriser un feu de cheminée qui a emporté une grande partie de la toiture et de la charpente d'une maison d'habitation.

Le dégât d'eau lié à la lutte contre l'incendie a rendu la maison inhabitable.

Les 2 parents et leurs 3 enfants ont dû être relogés.



Don de Sang

L'Etablissement Français du Sang (EFS) n'effectue plus de collecte de sang à Eckartswiller et Saint-Jean-Saverne du fait qu'il n'y avait « plus qu'une » trentaine de donneurs sur nos 2 communes. Le nombre de donneurs étant en baisse et les besoins grandissants, pensez à participer aux dons organisés à Saverne, Monswiller ou Ernolsheim-lès-Saverne.

Mur du cimetière

Cela fait maintenant quelques années que le mur du cimetière (vers Saint-Jean) donne des signes de faiblesse. Les fissures ne cessent de s'agrandir et une partie du mur commence à bouger.

Le risque de voir un jour le mur s'effondrer devient de plus en plus préoccupant.





La municipalité est donc obligée de réagir avant qu'il ne soit trop tard.

D'après les experts sollicités, l'origine de ces fissures serait due à des travaux effectués il y a plusieurs décennies. La pente dans le bas du cimetière a été adoucie par la mise en place d'un remblai ; ceci a créé une pression supplémentaire sur le mur qui n'avait pas été conçu à cet effet.

Les travaux se dérouleront en plusieurs étapes :

- · Il faudra dans un premier temps évacuer le remblai mis en place. Afin de pouvoir réaliser cette opération, il faudra déplacer quelques tombes.
 - Les tombes dont la concession est échue seront enlevées et les ossements seront mis dans un ossuaire.
 - o Un ossuaire sera donc mis en place dans le cimetière.
 - Pour les autres tombes, un nouvel emplacement dans le cimetière d'Eckartswiller sera proposé aux familles. La commune prendra bien sûr à sa charge tous les frais liés à cette opération.
- · Ensuite le mur sera reconstruit ou renforcé. A ce jour, les études ne sont pas encore définitivement terminées.

Le coût total des travaux se situe dans une fourchette de 140 000 € à 180 000 €. La commune n'est pas en mesure de financer seule une telle dépense et nous ferons bien sûr des demandes de subventions aux divers organismes susceptibles de nous aider (CeA Collectivité européenne d'Alsace, Région Grand Est et Etat)

Toit de la salle polyvalente

Le toit de la salle polyvalente datant de 1978 montre aussi une fragilité sur le pan nord. L'année 2021, très pluvieuse, a révélé des infiltrations sur la charpente. Par ailleurs, la couverture en bardeaux bitumeux a une durée de vie d'une quarantaine d'année. Il est vrai que le pan sud refait suite aux dégâts de la tempête « Lothar » de 1999, est encore dans un état satisfaisant.

Pour l'instant nous avons sollicité quelques entreprises et nous sommes en attente de retour de devis.

Stationnement

D'année en année nous avons à évoquer le problème du stationnement des véhicules personnels. Plus d'une dizaine de places ont été créées dans la partie la plus étroite de la commune. La municipalité a fait des efforts, et pas des moindres, pour remédier aux problèmes de stationnement. Malgré cela, nous observons que certains usagers ont des difficultés à respecter certaines règles : stationnement devant le portail de l'école (qui gène une sortie de garage...), entre les poteaux du cheminement réservé aux piétons où le dépose-minute toléré se transforme en stationnement illimité, hors cases....

Faut-il implanter des panneaux d'interdiction à chaque coin de rue ?

Nous comptons sur le bon sens et le civisme de chacun.

Personnel Communal

- Des changements administratifs liés à la gestion du personnel communal ont eu lieu en 2021. Le statut de notre ouvrier communal, Marc Simon, a été modifié. En effet, embauché en tant que contractuel à temps plein par la commune d'Eckartswiller, son statut a changé depuis début septembre. Il a dorénavant un contrat à mi-temps avec la commune d'Eckartswiller et un autre mi-temps avec la commune de Saint-Jean-Saverne.
- Une nouvelle manière de travailler a aussi été demandée et instaurée lors de la crise sanitaire. Le télétravail a été mis en place permettant à notre secrétaire Valérie de se connecter sur l'ordinateur de la mairie à partir de son domicile.
- Les visioconférences ont aussi fait leur apparition ; ainsi des réunions de la COMCOM et avec d'autres instances se sont tenues avec ce procédé.

Défibrillateur

Installation d'un deuxième défibrillateur.

Lors de la dernière commission sécurité de la salle polyvalente fin avril, le responsable du SDIS a notifié à la commune que les nouvelles règles de sécurité imposaient l'obligation d'avoir un défibrillateur (DAE - défibrilateur Automatisé Externe) à proximité immédiate d'un bâtiment recevant du public. Un premier appareil avait été installé en 2019 dans l'abri bus de l'école donc au-delà d'un rayon de 100 mètres imposé par la loi.

Un nouveau défibrillateur SCHILLER a donc dû être commandé dans la foulée, qui a encore pu bénéficier d'une subvention exceptionnelle de la



Collectivité européenne d'Alsace (CeA). Ce petit appareil vert est opérationnel, il a été installé début septembre par l'ouvrier communal à l'entrée de la salle polyvalente.

Fête des seniors 2021

Suite au sondage réalisé courant octobre concernant la participation à cette rencontre annuelle, les réponses ont été les suivantes :

- taux de réponse : 65 % des personnes ont répondu au sondage
- Ne souhaitent pas assister : 70 % des personnes
- 11 personnes auraient souhaité le maintien de la fête début décembre
- Le sondage de la commune de Saint-Jean-Saverne reflétait les mêmes réactions.

A la vue de l'augmentation galopante du taux d'incidence du virus en cette fin novembre, nous pensons qu'il a été « sage » de surseoir à cette rencontre.

Il est proposé de distribuer, comme l'année passée, un paquet cadeau (simple pour les personnes seules et plus conséquent pour les couples) à l'ensemble des « seniors » et de programmer une rencontre courant mars en espérant que l'hiver aura raison de ce virus.

Concert Zyriab

Le Conseil de Fabrique d'Eckartswiller a répondu favorablement à la proposition de concert du Duo Zyriab. Aussi Lisa et Gaspard, les 2 membres du groupe en tournée en Alsace durant le mois de juillet, ont retenu l'église St Barthélémy pour inviter les mélomanes au concert intitulé « Voyage musical à travers le monde ».

Leur leitmotiv : « Sans public, la musique ne vit pas »

En ce lendemain de 14 juillet, avec une météo plus clémente, une quarantaine de personnes ont assisté à cette soirée afin de voyager musicalement de la Macédoine en passant par Ankara et le Japon allant même à écouter le chant des baleines.

Zyriab, c'est le nom d'un musicien arabo-andalou du IXème siècle qui aurait transmis des éléments de la musique orientale en Occident, grâce à son exil dans le bassin méditerranéen.

C'est au regard de ses échanges que ce duo propose un programme

très éclectique, visant à faire cohabiter dans un même programme de la musique classique, traditionnelle et contemporaine.

Pendant le mois de juillet 2021, le duo Zyriab a organisé une tournée qui les a conduits dans onze églises de villages en Alsace, le tout réalisé à vélo (plus de 300 km...). L'idée était de faire partager la musique classique.

Alternant les différents morceaux entre une flûte traversière et une imposante flûte traversière alto, Lisa était impressionnante dans le maniement expert de ses instruments, de même Gaspard faisant corps avec sa guitare, en égrenant ou brossant ses arpèges avec une facilité déconcertante.

Le Duo a créé un nouvel album, fruit du confinement, période qui a abouti sur une deuxième tournée itinérante, avec cette fois un programme beaucoup plus moderne.



Comme en 2020, la fête du 14 juillet 2021, organisée conjointement avec la commune de Saint-Jean-Saverne, n'a pas eu lieu en raison de la crise sanitaire. Il est à espérer que nous puissions nous retrouver enfin en 2022.

Cérémonie du 11 novembre

Pour la 3ème année consécutive, l'hommage aux morts des guerres mondiales a été célébré au monument aux morts de Saint-Jean-Saverne conjointement entre nos 2 villages.

Les conseillers municipaux des 2 communes, ainsi que quelques habitants souhaitant rendre hommage aux 27 citoyens d'Eckartswiller et aux 42 citoyens de Saint-Jean-Saverne morts lors de ces conflits, ont participé à cette commémoration.

Le dépôt d'une gerbe, la sonnerie aux morts

interprétée par Jean-Claude Linder et la Marseillaise chantée par les personnes présentes, ont clôturé cet évènement. Le verre de l'amitié a été partagé avec les participants.



Anniversaire de Madame Hilda Zimmermann 80 ans

Récemment Hilda Zimmermann a fêté son 80e anniversaire. Née à Strasbourg en 1941, elle a traversé la période d'après-guerre dans la capitale alsacienne. Le 2 juin 1962, elle se marie avec Roger à la mairie de Strasbourg. De leur union naissent 2 enfants, Pascal en 1964 et Michèle en 1968.

Formée au métier de vendeuse, elle exerce dans un premier temps en charcuterie, puis en parfumerie. Par la suite, elle trouve aussi un emploi à la SNCF.

En 1976, elle rejoint son mari au PTT comme factrice, emploi qui lui convient très bien car elle aime le contact, pour ensuite évoluer au centre de tri de Schiltigheim jusqu'en 1990.

En 1994, le couple quitte Illkirch-Graffenstaden pour s'installer à Eckartswiller et bénéficier d'une retraite paisible à la campagne pour jardiner, apprécier la forêt environnante, sortir avec des amis et recevoir leurs 2 enfants et les 2 petits-enfants.



Suite au décès de Roger en mai 2019, malgré ses difficultés de locomotion, Hilda tient à rester autonome et persévère à faire ses quelques courses avec sa voiture dans les commerces de proximité. En février 2020, elle a eu la douleur de perdre sa fille Michèle qui résidait à Saint-Dié.

Gardant, malgré ses vicissitudes, le moral et restant dynamique, elle s'est lancée dans la confection de masques en tissu lors du début de la pandémie. Elle s'est spécialisée dans les modèles à petite taille distribués aux enfants de l'école en Juin 2020. Un autre de ses passe-temps favori est le tricot ; en effet, installée devant sa télévision, elle crée une belle variété de chaussons pour bébés qu'elle remet au service de pédiatrie.

Le maire Jean-Jacques Jundt, accompagné du proche voisin de Hilda et conseiller municipal Claude Schneider, lui a remis un panier garni avec les vœux de la commune.

Anniversaire de Madame Annette BRENCKLE née WALTER 85 ANS

Le 15 mai, Madame Annette BRENCKLE a fêté son anniversaire entouré de ses quatre enfants et petits-enfants.

Annette aimait faire le jardin et le fleurissement de sa maison était une de ses passions. Elle était également investie dans la vie de la commune comme choriste et, participait activement au nettoyage et au fleurissement de l'église ainsi que de la grotte de Lourdes.

Elle a eu la douleur de perdre son époux Edmond en 2013. Elle vit seule dans sa maison entourée de ses quatre enfants, qui habitent tous dans le village.

L'adjoint au maire, Jean-Luc ROTHAN lui a remis un panier garni au nom de la municipalité.



Anniversaire de Madame Jeannine PAX née FELLERATH 85 ANS

Madame PAX réside actuellement en maison de retraite à Saverne.

En raison de la situation sanitaire du début de l'année, les visites dans les EHPAD ont été interdites et nous n'avons pas pu la rencontrer.

Anniversaire de Monsieur Erwin HEYN Artiste et Octogénaire



C'est par la présence même du maire d'Eckartswiller Jean-Jacques Jundt et de l'adjointe Yolande Rebstock, que la commune vient d'honorer les 80 ans de l'artiste du village Erwin Heyn qui depuis 70 ans réside de ce qu'il décrit comme « l'un des plus beaux villages de France ».

Troisième fils de Frieda Heyn qui durant 20 ans a tenu le restaurant-hôtel de la « Chaine d'or » à l'endroit même où Joseph Kuhn créa en 1858 le premier atelier de fabrication des balances modernes tout en se spécialisant par la suite dans la création des machines agricoles, aujourd'hui mondialement connues.

Erwin qui, de droguiste-herboriste à restaurateur (durant les 3 dernières années

du commerce de sa mère) a fini par trouver sa voie et à s'imposer au fil des années comme artistepeintre-graveur-sculpteur reconnu par ses pairs en Alsace, dans l'hexagone et au-delà des frontières.

Les amateurs d'œuvres d'art qui se rendent dans son imposant atelier au 1er étage de sa maison sont impressionnés par cet univers bien rangé, décoré avec goût où sont exposées ses diverses œuvres, le tout baignant dans la clarté du soleil, mais aussi dans une ambiance feutrée où le temps semble s'arrêter pour savourer les créations originales fruit de ses inspirations.

C'est au nom de cette reconnaissance que les communes d'Eckartswiller et de Saint-Jean-Saverne l'ont invité cet automne à présenter une partie de ses œuvres dans les très beaux locaux de la mairie de Saint-Jean-Saverne. Cette exposition s'est intitulée : « je suis juste venu en voisin ».

Le carton d'invitation



Anniversaire de Madame Christiane HEYN née HORR 80 ans

Mme HEYN, octogénaire comme son mari, a accueilli une délégation municipale pour marquer cet évènement, un panier garni lui a été remis.

Anniversaire de Monsieur Hans LEY 80 ans

M. LEY ancien propriétaire de la "casse Auto" vers Danne et Quatre Vents a vendu son affaire et a déménagé.

Les doyens de la commune

M. Bruno GEBAUER, né le 29 août 1925 est le doyen de la commune. Agé de 96 ans, rencontrant des difficultés à se déplacer, M. GEBAUER a fait réaliser un aménagement lui permettant de rester à son domicile. Une infirmière et une équipe d'aide à domicile passent quotidiennement chez lui pour lui prodiguer les soins et lui assurer ses repas.

Mme Marthe BRENCKLE, née le 2 septembre 1925 est la doyenne du village. Elle a fêté ses 96 ans entourée de sa famille en septembre 2021. Après le décès de son époux Antoine BRENCKLE en 2013, elle a continué à habiter seule dans la maison familiale jusqu'en 2018. Depuis elle réside à l'EHPAD de PFAFFENHOFFEN.

ETAT CIVIL

Naissances

Léonie Alice Carmen XICOLA:

Maëline Iréna Pauline Marie MARTZ:

Sarah Sonia EHRMANN:

née le 28 février

née le 16 mars

née le 07 juillet

Mariage

Alice EHRLICH et Thomas LITZELMANN mariés le 06 août.



PACS

Amandine Jacqueline Adrienne WOHLFROM et Jordan Jean-Marie André COULOM pacsés le 18 mars.

Décès

Charles Auguste OTT : décédé le 31 janvier
Robert Andrew SPINKS : décédé le 22 juillet
Christiane CAWEIN née RUPPERT décédée décédée le 8 décembre

GRAND EST

Depuis 2016 maintenant, nous faisons partie de la Région GRAND-EST. Elle est composée de 10 **départements**:

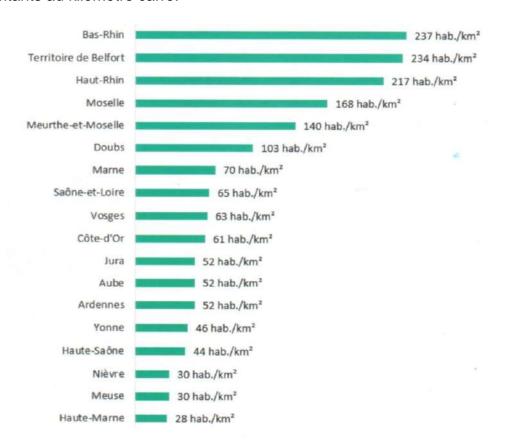
- Ardennes (08)
- Aube (10)
- Marne (51)
- Haute-Marne (52)
- Meurthe-et-Moselle (54)
- Meuse (55)
- Moselle (57)
- Bas-Rhin (67)
- Haut-Rhin (68)
- Vosges (88)



Le GRAND EST a une population de 5,5 millions d'habitants et une superficie de 57433 Km².

Densité de la population

Comme le montre le graphique ci-dessous, notre département est celui qui a la plus forte densité d'habitants au kilomètre carré.



La Collectivité européenne d'Alsace (CeA).

Nous faisons partie de la **Collectivité européenne d'Alsace** (**CeA**) depuis le 1^{er} janvier 2021.

La CeA est une collectivité territoriale française.

Elle résulte de la fusion des collectivités départementales du Bas-Rhin et du Haut-Rhin. Les deux départements continuent cependant à exister en tant que circonscriptions administratives de l'État.

Cette nouvelle collectivité dispose des compétences des départements mais aussi de compétences particulières, notamment en matière de coopération transfrontalière, de bilinguisme, de transports et d'organismes professionnels.



Correspondant géographiquement à l'ancienne région Alsace, elle continue à faire partie de la région Grand Est, bien que la question de l'y maintenir se pose régulièrement.

Le siège de la collectivité est situé à Strasbourg tandis que les assemblées se tiennent à Colmar.

La collectivité européenne d'Alsace comporte neuf arrondissements (cinq sont situés dans le Bas-Rhin et quatre dans le Haut-Rhin), divisés en quarante cantons (vingt-trois dans le Bas-Rhin et dix-sept dans le Haut-Rhin).

Le nombre de communes s'élève à 880 dont 514 dans le Bas-Rhin et 366 dans le Haut-Rhin.



Photo du siège de la CeA à STRASBOURG.

Quelques nouvelles de notre paroisse et projet en cours

Avant tout, un grand remerciement à l'ensemble des personnes qui nous soutiennent dans la vie de notre paroisse de différentes manières : « les petites mains » travailleuses et silencieuses qui œuvrent dans l'ombre de l'église et les choristes d'Eckartswiller et de St Jean qui animent les offices ! Un soutien mutuel et collaboratif s'instaure au sein des différentes équipes et permet de faire vivre notre communauté.

Par contre, nous sommes désolés de n'avoir pu tenir notre promesse sur un des points annoncés en 2020 : la reprise des diverses manifestations (exceptée la soirée Tartes flambées en mars). Vous nous pardonnerez certainement, mais en raison des contraintes sanitaires, nous n'étions pas en mesure de les organiser. Nous prions pour que l'an prochain elles puissent à nouveau figurer dans l'agenda de tous... car elles sont déjà programmées !

Je profite également pour rappeler aux généreux donateurs (qui ne l'ont pas encore fait) de nous aider dans la gestion de nos finances et des charges incompressibles en déposant leurs dons dans la boîte aux lettres de Josette Pfeiffer. Encore un grand merci!

Un projet en cours : la restauration de l'horloge Schwilgué datant du 18e siècle

Très peu de personnes le savent : la tour du clocher de l'église cachait une curiosité de notre patrimoine communal. Il s'agit de l'horloge mécanique qui faisait sonner les heures et les quarts d'heure sur les cloches encore activées par des cordes qui pendaient à l'entrée de l'église. En levant la tête, vous pouvez encore apercevoir les trous dans le plafond.

Cette horloge a été construite en 1846 par la maison Schwilgué de Strasbourg qui est aussi le restaurateur de l'horloge astronomique de la cathédrale de Strasbourg! Une référence. Ce mécanisme est à l'abandon depuis l'électrification des cloches.

Devant cet état de fait et une mûre réflexion, le Conseil de Fabrique a décidé de sa rénovation complète par l'entreprise Bodet, une société campanaire connue. Une fois l'horloge rénovée, elle sera mise en valeur dans l'église, afin que tout le monde puisse l'admirer de plus près.

Le support et le châssis en bois (d'origine) sur lesquels reposera l'horloge sont actuellement rénovés par deux bénévoles du village. Merci à eux !

Cette restauration coûteuse n'aurait pu se réaliser sans l'aide financière importante accordée par la Communauté européenne d'Alsace, la Commune d'Eckartswiller et le Conseil de Fabrique.



Une action de participation financière des habitants, de sponsors et de personnes originaires du village sera entreprise courant 2022. Nous comptons sur vous. Un reçu fiscal sera délivré pour les donateurs.



La plaque signalétique du constructeur Schwilgué sur l'horloge. La société Ungerer a été le successeur de Schwilgué

> Une vue de l'horloge telle qu'elle se trouvait dans son meuble





Une vue du meuble contenant l'horloge dans la tour du clocher

Tout ce système fonctionnait avec des contrepoids pour les heures et les quarts d'heure. Il était donc nécessaire que quelqu'un du village aille, quotidiennement, remonter les 3 contrepoids de l'horloge.... Nous avons relevé une inscription manuscrite à l'intérieur du meuble :

J. Gerber 15.9.1930 31.10.1961

Était-ce la personne en charge de ce travail?

Si vous avez des infos.....



Le meuble sans son horloge partie en restauration

Société de Pêche et de Loisirs du Val de Champagne.

Une activité toujours réduite lors de cette année 2021 à l'étang de pêche en raison de la situation sanitaire.

Quelques locations « privées » ont cependant pu être maintenues cet été.

Après trois années de sècheresse, 2021 aura été une année correcte concernant la problématique de l'alimentation en eau de l'étang.

2021 aura également été une bonne année pour les effectifs de la société avec l'adhésion de 5 nouveaux membres.

Les membres de l'association vous souhaitent de passer de bonnes fêtes de fin d'année et une bonne et heureuse année 2022.

Club Vosgien de St Jean

L'association organise des randonnées d'une demi-journée ou d'une journée, au rythme familial ou plus sportif pour les marcheurs expérimentés.

Président: Pascal Comte

06 13 44 18 90 pcomtecvstjean@outlook.fr

Les plus jeunes (6 à 14 ans) ne sont pas oubliés ; apprentissage de lecture d'une carte, orientation à l'aide d'une boussole, atelier de vannerie et des sujets comme le dérèglement climatique sont traités. Renseignements : vosqebus.patrick@gmail.com

Bibliothèque

Cet espace culturel, libre et gratuit, offre un moment de détente, d'évasion et d'histoire pour petits et grands.

Heures d'ouverture :

vendredi de 18h à 20h samedi de 14h à 15h

le 1er mercredi du mois de 10h à 11h où des animations pour les enfants sont

proposées en fonction des thèmes adéquats au calendrier.

Nous manquons de bénévoles, alors si vous avez un peu de temps libre....

Contact: Angèle Bernert 06 81 37 11 24

La Johannaise

En novembre 2020, une association dédiée aux loisirs sportifs a vu le jour. La municipalité a créé un boulodrome qui connait un fort succès. Un concours de boules y avait eu lieu le 5 septembre, rassemblant 32 équipes. Forte de sa créativité, elle organise un "apéro-boules" le dimanche matin. Des projets futurs sont à l'ordre du jour, après-midi récréatives avec jeux de cartes, fléchettes, Scrabble etc...

Renseignements. 06 80 47 29 14 ou 06 24 71 46 76

En'vie de Bien Être

Atelier de Qi Gong basé sur une gymnastique douce issue de la médecine chinoise. Elle permet d'entretenir la santé par des exercices énergétiques, associant le travail du souffle, de la respiration, des gestes lents, dans un but de synchronisation du corps et de l'esprit.

Contact: Antoine Dangelser 06 75 34 16 14

Club de gymnastique « la batteuse »

Cet été, une sortie fort appréciée par les membres du club, a été organisée lors de la souplesse du protocole sanitaire. Les retrouvailles se sont déroulées dans la joie et la bonne humeur. Pour la reprise des cours au mois de septembre, tous les adhérents(es) avant Covid ont répondu présent, ce qui a réconforté Isabelle et Brigitte nos animatrices. Aujourd'hui le club compte 40 participants motivés plus que jamais.

Les cours ont lieu le lundi de 19h15 à 20h15 (cours complet) le jeudi de 19h à 20h (quelques places sont encore disponibles) renseignements au 06 29 16 07 17



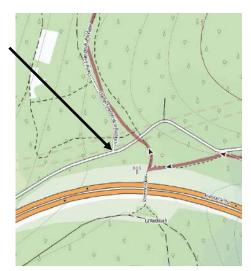
Chemin forestier de la Rothlach

Le chemin d'exploitation de la Rothlach situé dans la forêt indivise de Saint-Jean-Saverne rejoint la route forestière à la hauteur de la passerelle des animaux de l'autoroute A4.

Ce chemin était relativement dégradé, aussi des travaux de réfection ont été programmés ; ils ont démarré en 2018 pour se terminer en 2020.

Les travaux de réfection auraient normalement dû être portés par l'ONF, mais l'ont été par la commune de St-Jean, afin de bénéficier de subventions européennes, dont seules les communes de Saint Jean et d'Eckartswiller pouvaient prétendre.

Cette subvention, inscrite sur 3 exercices budgétaires, vient enfin d'être versée ; cette longue attente est entre autre liée aux dossiers restants « en plan » lors de la pandémie.



Conflits de voisinage

Végétaux mal entretenus qui empiètent sur la propriété voisine, travaux tard le soir, animaux bruyants et malodorants : les motifs d'un conflit entre voisins sont nombreux. Avant d'en arriver à contacter les autorités ou de porter plainte, voici quelles sont les démarches à entreprendre pour régler un conflit à l'amiable :

Résolution d'un conflit de voisinage à l'amiable lorsque votre voisin est en tort

La première chose à faire lors d'un **différend entre voisins** est de rester courtois et d'éviter un ton de reproche. La communication est très importante. Expliquer le problème rencontré calmement, étayé par des arguments et des exemples précis, semble être la meilleure des stratégies. Cela évitera que le ton monte entre les deux parties. Si vous êtes dans votre droit, appuyez-vous sur les textes de loi pour prouver à votre voisin qu'il doit se conformer à certaines règles. Évitez de le menacer de poursuites car cette attitude a souvent pour conséquence de faire monter la tension et peut vite transformer votre quotidien en cauchemar.

Résolution à l'amiable si vous êtes à l'origine d'une nuisance

Ce cas de figure est difficile à vivre également car c'est votre comportement qui est pointé du doigt. Néanmoins, vous devez garder votre calme et faire preuve de bonne foi, sans faire l'impasse sur vos droits pour autant. Si vous êtes à l'origine d'une nuisance susceptible de troubler la tranquillité de vos voisins, voici les actions que nous vous préconisons de faire :

- soumettez-vous à la demande de votre voisin si vous êtes effectivement en tort (respectez les horaires de travaux, suivez la réglementation sur la taille des végétaux, etc.),
- essayez de trouver un seuil de tolérance si votre écart de conduite n'a été que ponctuel et est exceptionnel (réception un peu bruyante d'amis à un barbecue chez vous),
- si l'exigence de votre voisin vous paraît abusive, prouvez-lui que vous n'êtes pas en tort aux yeux de la loi, et ce, tout en restant courtois.

Les recours si la démarche à l'amiable n'aboutit pas

Lorsque la démarche à l'amiable ne peut **résoudre le litige de voisinage**, vous pouvez faire appel à un médiateur. Il peut s'agir du propriétaire bailleur du logement en cas de location, du syndic de copropriété qui est en charge de faire respecter le règlement de copropriété, ou du maire qui est responsable de la tranquillité des habitants de sa commune. Faute de consensus, l'étape suivante vous amènera à porter plainte auprès des services de police ou de gendarmerie, d'autant plus en cas d'aggravation de la situation (dégradations, insultes, menaces verbales et/ou physiques, violences). Enfin, si vous souhaitez obtenir réparation du préjudice, vous pouvez saisir le tribunal civil.

Compte administratif 2020

Résumé du compte administratif 2020

Total recettes de fonctionnement	263 346,55€
Produits exceptionnels	5 146,54€
Produits de gestion courante	43 402,20€
Produits du service du Domaine	31 941,11€
Atténuations de charges	246,00€
Dotations et participations	47 786,91€
Impôts et taxes	134 823,79€
Recette :	
	170 302,100
Total dépenses de fonctionnement	170 962,18€
Autres charges de gestion courantes	39 954,83€
Atténuations de produits	29 554,00€
Charges de personnel	53 991,68€
Charges à caractère général	47 461,67€
<u>Dépense :</u>	
Détail du fonctionnement 2020	
Excedent global de clotule de l'exelcice	349 310,09€
Excédent global de clôture de l'exercice	349 518,89€
Résultat global d'investissement	- 35 974,09€ 54 601,30€
Solde d'investissement reporté n-1	
Résultat de l'exercice	90 575,29€ 180 657,24€
Solde d'investissement de l'exercice	131 493,84€
Dépenses d'investissement Recettes d'investissement	40 918.45€
	90 081,85€
Recettes de fonctionnement Excédent de fonctionnement	263 346,55€
	·
Dépenses de fonctionnement	173 264,70€

L'APEEJE: L'association des parents d'élèves du RPI St-Michel

L'association des parents d'élèves d'Eckartswiller, Saint-Jean-Saverne et Ernolsheim-lès-Saverne organise des manifestations conviviales et ludiques, ouvertes à tous, et apporte son soutien financier aux projets pédagogiques scolaires.

Les actions 2020-2021

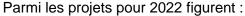
L'APEEJE a organisé :

- deux opérations de vente de fromages du Jura;
- une distribution de «mannele» dans les écoles à l'occasion de la St-Nicolas:
- une déco de Noël avec des sculptures de ballon qui a enchanté les salles de classe ;
- · la collecte de bouchons pour l'association "Bouchons de l'espoir"
- une kermesse à l'école pour marquer la fin de l'année scolaire de manière festive.

Une partie de ces actions a permis de financer des projets pédagogiques comme l'intervention de l'illustratrice Amandine Piu en maternelle et CP ou, l'initiation à l'ukulélé avec Pierre Charby pour les autres classes de primaire.



Dès le mois d'octobre, L'APEEJE a proposé une vente de fromages du Jura. A l'approche de Noël, en décembre, elle a offert un spectacle de Noël et un livre aux enfants du RPI.



- une deuxième vente de fromages en janvier pour une livraison fin février,
- une bourse aux vêtements et jouets,
- une vente de chocolats de Pâques,
- un projet sur le recyclage : la découverte de l'association "Bouchons de l'espoir",
- une fête de fin d'année scolaire.

L'APEEJE participera au financement de différents projets pédagogiques du

RPI, comme les sorties trimestrielles au cinéma et la classe verte des CM.

Un grand merci à tous ceux qui soutiennent L'APEEJE : les municipalités, les enseignants, les parents et les généreux donateurs.

Pour plus d'infos sur l'APEEJE et ses actions, n'hésitez pas à nous contacter par mail : associationapeeje@gmail.com et à rejoindre notre groupe Facebook « APEEJE ».

Nous restons à votre écoute et vous souhaitons une bonne année 2022!

Sabrina Maurer-Schmitt, Lise Brigel, Catherine Steib, Aurélie Ruck, Joëlle Buch et Sandra Bindszus





Histoire de notre village..... Pourquoi Moulin de Champagne ? Nous y passons presque tous les jours.....ce lieu-dit où quelques familles vivent a dû, à un moment ou

un autre, vous faire poser cette question : pourquoi Moulin de Champagne ?

Avant de répondre à cette question, faisons un bref historique de ce lieu qui a, à certaines époques, connu une intense activité industrielle.

Le Michelbach est le nom du cours d'eau qui y coule. La vallée porte le nom de Pfauenthal.

En 1572, Claus Ridt est appelé le meunier d'Eckartsweiler. Son moulin ne peut être érigé qu'au lieu-dit Michelbach.

Le 16 novembre 1677, les communes d'Eckartsweiler et d'Ottersthal décernent en héritage à " Monsieur Peter Porto", dit le Basque (Porto semble venu du sud de la France) un lieu aride envahi par la végétation et le marais, d'environ six acres sur le Michelbach dans le Pfauenthal, entre les deux montagnes, dont ils n'ont, jusqu'à présent, bénéficié d'aucune utilité, sauf pour le petit pâturage. En échange, il faut qu'il l'entretienne, le défriche, le nettoie et prenne en charge la construction de sa scierie, sur ses deniers, qui devrait être construite sur ce terrain. La dique et l'étang devront être maintenus en bon état à tout moment afin qu'aucun dommage ne soit causé.

Vous comprendrez donc que l'étang existant dans le vallon est un vestige servant de réserve d'eau pour le moulin et la scierie ensuite.

Dans certains écrits, on peut lire que cet endroit est nommé Mittelbach . Le « Mittel » pourrait être interprété comme la limite entre Eckartswiller et Ottersthal ? Ou est-ce une déformation de langage entre Mittelbach et Michelbach?

En 1693, Johann Jacob Schillinger, secrétaire de la Chambre des Rentes Episcopales, reprend l'emphytéose (Droit réel de jouissance sur le bien d'autrui, accordé par un bail de longue durée moyennant paiement d'une redevance modique) de la scierie de Michelbach. Nous ne connaissons pas les successeurs de Schillinger pour le Michelbacher Mühle. La scierie était encore en activité en 1763. Cependant, dans le registre des baptêmes, «Joseph Robach, Öelmüller (meunier à huile) demeurant sur le Champagnermühl » est inscrit le 21 février 1793. Il avait probablement transformé l'ancienne scierie en moulin à huile et l'avait appelée Moulin de Champagne, car il avait obtenu les meules de Champagne pour cette activité particulière. Depuis, le Pfauental s'appelle le Champagnertal.

Dans les années 1835 et 1850, à l'instigation du meunier Franz Robach (fils de Joseph), le Michelbach fut nettoyé sur une distance de 750 mètres (RP). La famille Robach possédait le moulin à huile jusque dans les années 1880.

Natif d'Eckartswiller, J. Kuhn y créa une forge en 1828. En 1852 il entreprit la fabrication de balances et bascules. En 1855, il acheta le moulin de Sainte Barbe à la Mittelbach. Il y construisit, à partir de 1861, une première unité de fabrication d'instruments de pesage sur le ban d'Ottersthal. Une scierie rejoignit

cette usine. En 1896, un incendie ravagea les ateliers Ste Barbe à la Mittelbach qui entraina l'arrêt définitif de la production qui se fera ensuite à Saverne.

Les deux frères Kuhn, fils de J. Kuhn, construisirent la maison Ste Barbe en 1906. Elle est encore visible et habitée à ce jour. Carte postale de 1939.

*article écrit à l'aide des écrits de Léon Bachmeyer « Chroniques d'Eckartswiller »

JP Pfeiffer

Communauté de Communes du Pays de Saverne



Afin de préserver l'aspect de nos campagnes et de nos vergers, la plantation d'arbres fruitiers **HAUTES-TIGES** est subventionnée par la Communauté de Communes du Pays de Saverne.

Pour en faire la demande : https://www.cc-

<u>paysdesaverne.fr/environnement/?fbclid=lwAR15C7Wj3F9tUj0uy</u> 7UNJ_M3W2iLguhyLsWGJ3wfY4-mVCMul0nw1H5MeaQ

Améliorer son logement

Réduire sa facture de chauffage, Valoriser et Sauvegarder son patrimoine vacant, Sécuriser ses loyers ou recettes locatives, ou encore Adapter son logement ou de celui d'un proche à la perte d'autonomie sont autant de priorités sur lesquels le Département apporte des solutions à travers son expertise technique et financière.

Vous êtes propriétaires ou copropriétaires de votre logement, le Département peut vous accompagner dans votre projet de travaux d'amélioration de votre habitat. En effet, rénover ou adapter son logement c'est améliorer son confort de vie au quotidien et diminuer sa consommation énergétique.

Le Département a mis en place des programmes d'aides pour vous accompagner financièrement dans vos projets de travaux de rénovation énergétique, de sauvegarde et valorisation de l'habitat patrimonial et d'adaptation du logement liés à la perte d'autonomie avec un suivi à chaque phase de votre projet : choix des travaux à effectuer, demande de subvention, élaboration d'un plan de financement mobilisant toutes les aides possibles ou encore visite d'un ergothérapeute à domicile pour des travaux spécifiques.

Une équipe de professionnels peut intervenir à votre domicile pour vous apporter des conseils en matière de consommation énergétique avec des économies directes sur vos factures d'énergie.

Si vous envisagez des « travaux d'amélioration de votre logement », un seul réflexe, contactez l'opérateur proche de chez vous :

- → pour les travaux de rénovation : La société URBAM Conseil au 03.29.64.05.90 ou par mail pig67@urbam.fr et consultez le site http://www.urbam.fr; permanences sur RDV à :
 - Monswiller: les 1ers et 3èmes jeudis du mois de 10h30 à 12h (sauf 1er jeudi de janvier, au mois d'août et 3eme jeudi de décembre) à l'espace Eco-entreprenant situé 21, rue des Rustauds à Monswiller;
- ➤ pour les travaux de sauvegarde et de valorisation de l'habitat patrimonial: le Parc Naturel Régional des Vosges du Nord – Mmes WISSER ou RIWER au 03 88 01 49 59 ou par mail contact@parc-vosges-nord.fr
- ➤ pour les économies sur factures d'énergie : le SLIME : un chargé de visite SLIME au 03.88.76.63.01 ou slime@bas-rhin.fr

➤ pour les travaux d'adaptation du logement : le CEP CICAT au 03 88 76 16 50 ou par mail contact@cep-cicat.com

Retrouvez également toute l'information sur le site du Département du Bas-Rhin : https://www.bas-rhin.fr/habitat-environnement/renover-son-logement/

ainsi qu'auprès du conseiller énergie FAIRE : Simon ZANETTA, Conseiller FAIRE ; 16, rue du Zornhoff 67700 SAVERNE ; 09 72 28 95 73 ; pays-de-saverne@eie-grandest.fr

Les énergies renouvelables citoyennes : une réalité dans le Pays de Saverne.

Depuis 2018, Centrales Villageoises du Pays de Saverne a financé pour plus de 350 000 euros d'installation de panneaux photovoltaïques (environ 1 600 M2).

Ce sont actuellement 9 centrales photovoltaïques qui produisent des **énergies renouvelables citoyennes** ; elles sont situées :

- à Saverne (3 écoles + club house de foot),
- Monswiller (entreprise privée),
- Thal-Marmoutier (école-mairie),
- Dossenheim (école + préau),
- Bouxwiller (station d'épuration)

Cela a été possible grâce à l'engagement de presque 140 actionnaires qui ont souhaité investir (placement financier éco-responsable) et s'investir (gouvernance citoyenne) dans une entreprise pleinement engagée dans la transition énergétique.

Avec la confiance des communes et le soutien de la communauté de communes du Pays de Saverne, les porteurs de ce projet éco-responsable ont l'ambition de développer de nouvelles installations chaque année. En effet, de nouvelles toitures seront équipées en 2022 entre autres à Ottersthal et à Steinbourg. Pour cela, nous avons besoin d'être rejoint par de nouveaux citoyens qui sont prêts :

- à nous aider dans la gestion de l'entreprise Centrales Villageoises,
- à identifier de nouvelles toitures en sollicitant leurs élus locaux pour la mise à disposition de toits de bâtiments communaux,
- à devenir actionnaire pour financer ces futures installations (une action = 100 euros ; rentabilité estimée de 2% par an sur 20 ans).

Le projet Centrales Villageoises est un modèle économique stable et reproductible, qui contribue au développement économique du territoire. Il permet une production d'énergie non fossile locale et mobilise ses citoyens pour la transition énergétique du territoire.

Des nouveautés sont envisagées pour fin 2022 :

- encourager les économies d'énergies (défi DECLICS pour les particuliers ou championnat CUBE pour les bâtiments publics/privés et bâtiments d'enseignement)
- l'accompagnement des particuliers dans leur projet d'installation photovoltaïque (3 à 9kWc)
- la promotion de kits solaires et solidaires (1, 2 ou 4 panneaux)

Les engagements de la France pour la réduction des gaz à effet de serre et le changement climatique sont aussi ceux des territoires avec et pour les citoyens, les associations, les entreprises et les collectivités qui les composent.

Avec Centrales Villageoises, chacun peut faire sa part et même plus!

Rejoignez-nous, devenez acteur de la transition et producteur d'énergies renouvelables.

Contact : courriel : <u>paysdesaverne@centralesvillageoises.fr</u> site internet : <u>www.paysdesaverne.centralesvillageoises.fr</u>

Centrale photovoltaïque de l'école des Gravières à Saverne

100kWc ou 500 M2 de panneaux photovoltaïques

Chiffres Clés:

- 137 actionnaires
- 9 installations et 288 kWc installés
- 285 MWh de production électrique prévue par année complète de fonctionnement
- depuis 2018 : 386 MWh ont été injectés dans le réseau
 - = 27 tonnes de CO2 évités
 - = 89 arbres plantés
 - = la quantité d'électricité consommée par 83 foyers/an



Le transport « Com'Ette » est toujours opérationnel.



Un service 100 % Com Com

Depuis 2013, le transport à la demande est organisé par la collectivité, avec un service et un chauffeur dédié au service.

Qui dessert le territoire de Marmoutier-Sommerau

Suite à la fusion avec la communauté de communes de la région de Saverne, le territoire de Marmoutier-Sommerau est désormais couvert, vous pouvez circuler avec Comette dans nos 35 communes!

Comment faire ?

1) Il suffit de composer le 03 88 71 78 82 et vous serez directement mis en relation avec le conducteur, M. Patrick MOHR.

Vous réservez votre course au plus tard à 18 h la veille du départ, du lundi après-midi au samedi matin, avec des horaires qui privilégient un fonctionnement de type 8 h - 12 h et 14 h - 18 h.

- 2 Le jour J tenez-vous prêt 5 minutes avant l'heure prévue, le véhicule vient vous chercher à l'adresse convenue.
- 3 À la montée dans le véhicule, achetez ou présentez votre titre de transport et le conducteur vous amènera jusqu'à votre destination.

Bonne route avec Comette!

TARIFS

Les tarifs restent les mêmes ! Carnet de 10 tickets 25 € et ticket unitaire 3 €





Extrait du programme du théâtre Alsacien de Strasbourg pièce "Pouic-Pouic"



